

DÉLIBÉRATION N° 3

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 4 DÉCEMBRE 2020**

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2020.

Fait à Montreuil, le 4 décembre 2020

La présidente,



Isabelle BRAUN-LEMAIRE

Budget rectificatif 2020
(délibération n°3)

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2020

Le budget initial 2020 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 4 octobre 2019, s'élevait à :

- **12 132 515 €** de recettes
- **16 313 396 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et **14 205 412 €** en crédits de paiements (CP).

Le budget rectificatif 2020 (BR) soumis au conseil d'administration détermine, pour chaque enveloppe de dépenses, le volume d'AE/CP nécessaires et, pour les recettes, les ajustements prévisibles.

Pour rappel, au titre des dépenses, la ventilation s'effectue selon trois destinations :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des modifications budgétaires est présenté en annexe I et l'ensemble des destinations en annexe II.

Ce budget rectificatif sera intégré dans le système d'information (SI) financier Y2.

I. Ajustements

Pour établir le BR 2020, les prévisions de dépenses et de recettes ont été revues pour chaque sous-destination et réajustées le cas échéant. Ces réajustements se fondent à la fois sur l'exécution budgétaire de 2019 et sur les prévisions d'engagements, de décaissements et de recettes nouvelles ou à venir.

➔ Au titre des dépenses

Les évolutions apportées dans le BR 2020 concernent principalement les opérations de programmation immobilière et le renouvellement des conventions de réservation.

Ce BR prévoit également des ajustements pour couvrir les dépenses engagées fin 2019 et payées sur l'exercice 2020, appelées *charges à payer* (CAP).

En effet, les règles de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) induisent un écart potentiel entre les comptabilités générale et budgétaire, qui découle notamment de la différence

de fait générateur. Les règles de rattachement à l'exercice sont distinctes, ce qui peut entraîner un décalage d'exercice entre l'enregistrement d'une opération en comptabilité générale et celui en comptabilité budgétaire. Ainsi, les opérations commandées fin 2019, dont le service a été fait fin 2019, donnent lieu à enregistrement d'une charge en comptabilité générale ; mais le décaissement (paiement de la facture) n'intervenant que sur l'exercice 2020, l'impact en comptabilité budgétaire sera porté sur l'exercice 2020 en crédits de paiement (CP).

Le montant des *charges à payer*, au titre de 2019, porté sur le BR 2020 est de l'ordre de 480 000 € en CP en fonctionnement. Afin de couvrir cette somme, il paraît prudent de réajuster les crédits de paiement.

➔ Au titre des recettes

Les prévisions ont été évaluées pour chaque nature de recettes au regard des encaissements constatés sur 2019, et en intégrant celles devant intervenir sur l'exercice 2020, notamment l'encaissement du produit des cessions, affecté au compte d'affectation spéciale (CAS).

De même, dans la logique GBCP, un produit pris en charge en 2019 affecte nécessairement le résultat comptable de 2019 pour son montant total alors qu'il n'impactera le solde budgétaire que lors de son encaissement effectif. Ainsi, un décalage peut se produire entre deux exercices.

L'ensemble de ces ajustements est détaillé en annexe I.

II. Évolution des équilibres entre le BI 2020 et le BR 2020

A. Les plafonds d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois rémunérés par l'organisme est ramené à :

- 5,16 *équivalents temps plein* (ETP), contre 5,26 au budget initial ;
- 3,69 *équivalents temps plein travaillés* (ETPT) contre 4,66 au BI.

B. Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR par enveloppe de crédits limitatifs et, en recettes, les ajustements prévus sur l'exercice 2020.

La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

➔ Les prévisions de dépenses

Les écarts entre la prévision budgétaire et le budget en cours de gestion portent sur les trois natures suivantes « personnel », « fonctionnement » et « investissement ».

Ces ajustements sont détaillés ci-dessous :

- **les dépenses de personnel** : cette enveloppe fait l'objet d'une réduction de 38 432 € au regard de la consommation des crédits. Ceci n'empêche pas l'EPA de procéder à des revalorisations liées au rattrapage de l'évolution des carrières des agents rémunérés par l'établissement. Ces dépenses s'élèvent donc à **136 568 €** en AE/CP, soit moins de 1 % des dépenses totales.
- **Les dépenses de fonctionnement** : elles diminuent de 3 064 044 € en AE et de 502 679 € en CP. Elles totalisent ainsi un montant de **10 372 064 € en AE et 10 293 473 € en CP, soit respectivement 80,4 % et 78,5 % du BR**. Les modifications de répartition des

crédits portent, pour l'essentiel, sur la sous-destination 2-2 « travaux prévus au titre de la programmation immobilière ».

- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est diminuée de 272 381 € en AE et de 175 924 € en CP, afin de couvrir des ajustements portant sur la sous-destination 2-2. Ces dépenses s'élèvent à **2 570 047 € en AE et 2 680 076 € en CP**, soit respectivement 18,5 % et 20,4 % du BR et concernent la programmation immobilière et l'informatique.

Globalement, ce BR prévoit un ajustement à la baisse de 3 234 717 € en AE et de 1 095 295 € en CP.

À la vue de ces mouvements, le total des dépenses inscrites au BR est de **13 078 679 € en AE** et de **13 110 117 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2020		Ajustements		BR 2020		Variation BR/BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PERS	175 000	175 000	-38 432	-38 432	136 568	136 568	-22,0%	-22,0%
FCT	13 295 968	11 174 412	-2 923 904	-880 939	10 372 064	10 293 473	-22,0%	-7,9%
INV	2 842 428	2 856 000	-272 381	-175 924	2 570 047	2 680 076	-10%	-6,2%
Total des dépenses	16 313 396	14 205 412	-3 234 717	-1 095 295	13 078 679	13 110 117	-19,8%	-7,7%

➔ Les prévisions de recettes

Elles diminuent de 2,9 % pour atteindre **11 777 294 €**. Elles intègrent le versement attendu du compte d'affectation spécial (CAS) en fin d'exercice pour un montant de 65 880 € et prennent en compte l'état d'encaissement des recettes en 2020 ainsi que l'exécution 2019 (12 724 036 €).

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR affiche **un solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 1 332 823 €** contre un déficit de 2 072 897 € au BI. Pour mémoire, le BR de 2019 prévoyait un solde déficitaire de 2 601 252 €, le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau positif de 119 444 €.¹

En €	BI 2020	BR 2020	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR/BI (en %)
Total des recettes	12 132 515	11 777 294	-355 221	-2,9%
Total des dépenses (en CP)	14 205 412	13 110 117	-1 095 295	-7,7%
Solde budgétaire prévisionnel	-2 072 897	-1 332 823	740 074	-35,7%

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les produits et les charges. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements

1 Ce différentiel s'explique en grande partie par les aléas dans l'exécution de la programmation immobilière, lié notamment au renouvellement des mandataires

et provisions, 13 581 940 € (-2 042 693 € par rapport au BI 2020) et 14 053 566 € (-932 526 € par rapport au BI 2020). Les montants d'amortissements seront fiabilisés à la levée de réserve sur les immobilisations.

Ces évolutions sont principalement dues à une baisse des reprises sur amortissements. Le résultat patrimonial est en baisse, passant d'un bénéfice prévisionnel de 638 542 € au BI à une perte prévisionnelle de **471 626 € au BR**.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle augmente pour atteindre **1 281 373 €** contre 783 103 € au BI. Cette augmentation s'explique avant tout par le report ou l'annulation de dépenses prévues initialement par l'établissement.

E. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BI :

- Pour les emplois : une diminution de 150 924 € par rapport aux prévisions du BI 2020. Cette réduction est due à la révision à la baisse des dépenses d'investissement.
- Pour les ressources : une augmentation de 504 150 €, essentiellement due à l'évolution de la CAF telle qu'exposée en amont.

Afin de pouvoir maintenir l'équilibre, une **diminution du fonds de roulement** reste constatée pour 1 267 823 € contre 1 922 897 € au BI.

Aussi, le **fonds de roulement** arrêté au 31 décembre 2019 à 12 890 965 € est ramené à un montant prévisionnel de **11 623 142 €** à l'issue du BR 2020.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2019 à 13 689 444 €, elle est ramenée à l'issue du BR à **12 421 621 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

De manière générale, le niveau des encaissements est légèrement plus faible qu'attendu, tandis que le volume des décaissements, notamment ceux d'investissement, est plus important que ce que prévoyait le plan de trésorerie du BI 2020.

La projection des décaissements à venir pour chaque nature de dépenses se caractérise comme suit :

1. Pour l'enveloppe « personnel », les dépenses se tassent du fait de la fin du besoin de personnel de remplacement.

2. Pour l'enveloppe « fonctionnement », les dépenses connaissent une hausse substantielle en septembre et octobre. Le plan de trésorerie annexé prend ainsi en considération le paiement des impôts et taxes.
3. Pour l'enveloppe « investissement », les dépenses devraient rester relativement stables au cours du dernier quadrimestre 2020, compte-tenu des coefficients de saisonnalité mensuels calculés sur la base des exercices précédents.

Ce budget rectificatif confirme les efforts significatifs engagés pour rénover et entretenir le parc géré par l'établissement, tout en disposant de moyens plus adaptés tant aux besoins de ses agents qu'à celui des bénéficiaires de l'offre de services de la Masse. Il s'inscrit donc dans la continuité du budget initial 2020. De plus, il tient compte des effets de l'épidémie de Covid-19, en prenant acte de la baisse des dépenses.

Le budget rectificatif 2020 présenté au conseil d'administration demeure donc soutenable : la somme des engagements passés et prévus dans l'année génère en effet une consommation de crédits de paiement couverte au regard des capacités financières de l'organisme.

Les indicateurs de la santé financière de l'établissement continuent à faire apparaître des ratios rassurants.

ANNEXE I – Détail des modifications budgétaires

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées dans ce document les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif.

En italique, seront rappelés pour mémoire les montants inscrits au BI 2020 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BI 2020 et BR 2020 (en €) sur la destination 1 :

	BI 2020		BR 2020		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	175 000	175 000	136 568	136 568	-21,96 %	-21,96 %
Fonctionnement	8 460 000	6 255 000	6 337 400	5 704 000	-25,09 %	-8,81 %
TOTAL	8 635 000	6 430 000	6 473 968	5 840 568	-25,03 %	-9,17 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Le total de la sous-destination, est porté en fonctionnement à 2 702 400 € en AE et 2 079 000 € en CP, répartis ainsi :

→ *Fonctionnement : AE = CP = 1 300 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (identique au BI)*

→ *Fonctionnement : AE = CP = 70 000 € au titre des régularisations de charges (identique au BI)*

Détail des opérations de renouvellement de convention retenues pour l'année 2020 (en €):

Résidence	AE 2020	CP 2020	Reste à payer	Tranches restantes
Tremblay I	648 000	129 600	518 400	4
Villejuif	60 000	60 000	0	
Saint Maur des Fossés	150 000	150 000	0	
Paris Grands Champs	210 000	105 000	105 000	2
Canteleu	64 400	64 400	0	
Autres conventions	200 000	200 000	0	
TOTAL	1 332 400	709 000	623 400	-

Les autorisations d'engagements nécessaires seront alors portées sur le budget initial 2021.

→ Fonctionnement : AE = **1 332 400 €** (-2 067 600 €) / CP = **709 000 €** (-491 000 €) au titre des réservations de logements.

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Pour mémoire : fonctionnement AE = CP = 580 000 € répartis comme suit :

→ AE = CP = 500 000 € au titre des régularisations de charges (domanial).

→ AE = CP = 80 000 € au titre des parts État.

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

L'état actuel de consommation des crédits ainsi que l'historique des consommations antérieures permettent un réajustement à la baisse des crédits à hauteur de 50 000 €

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 800 000 € (-50 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Au vu de l'exécution des deux exercices précédents, ainsi que de l'état de consommation actuel des crédits de la sous-destination, il est proposé une réduction des crédits à hauteur de 20 000 € en AE et en CP.

→ Fonctionnement : AE = CP = 30 000 € (-20 000 €)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Le non-renouvellement, en début d'année, du contrat à durée déterminée recruté suite au congé maternité d'un agent en CDI permet le réajustement à la baisse de l'enveloppe pour 38 432 €.

→ Personnel : AE = CP = 131 568 € (-38 432 €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (identique au BI)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

Pour mémoire :

→ Personnel : AE = CP = 5 000 €

→ Fonctionnement : AE = 1 215 000 € et CP = 1 205 000 €

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2020 et BR 2020 (en €) sur la destination 2 :

	BI 2020		BR 2020		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 586 368	4 625 292	3 853 164	4 370 973	-15,99 %	-5,50 %
Investissement	2 832 428	2 846 000	2 560 047	2 670 076	-9,62 %	-6,18 %
TOTAL	7 418 796	7 471 292	6 413 211	7 041 049	-13,55 %	-5,76 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2020, dont les réalisations restent inachevées ainsi que les travaux soumis au vote du Conseil d'administration dans le cadre de la PI 2020. Figurent également à la sous-destination 2-2, les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires. Ces dépenses concernent à la fois l'enveloppe *investissement*, (pour les travaux à proprement parler ainsi que leurs frais accessoires) et la nature *fonctionnement* (rénovations, rémunérations fixes des mandataires, reprographie, publicité...).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels(en €):

	Fonctionnement (FCT) AE 2020		Fonctionnement (FCT) CP 2020		Investissement (INV) AE 2020		Investissement (INV) CP 2020	
	BI	BR	BI	BR	BI	BR	BI	BR
PI 2020	761 076	276 651	300 000	305 200	2 532 428	2 149 767	1 200 000	1 955 467
Rénovations 2020	673 092	447 980	673 092	447 980	-	-	-	-
PI < 2020	-	72 343	400 000	433 481	-	85 280	1 346 000	389 609
Rénovations < 2020	-	88 989	-	157 111	-	-	-	-
Réserves	50 000	25 000	50 000	25 000	100 000	125 000	100 000	125 000
Total	1 484 168	910 964	1 423 092	1 368 773	2 632 428	2 360 047	2 646 000	2 470 076

Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR à :

- Fonctionnement : AE = 910 964 € (-573 204 €) CP = 1 368 773 € (-54 319 €)
- Investissement : AE = 2 360 047 € (-272 381 €) CP = 2 470 076 € (-175 924 €)

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

Eut égard au niveau actuel de consommation des autorisations d'engagement, il est envisagé de réduire leur montant de 30 000 €. La même dynamique pèse encore plus sur les crédits de paiement, permettant de diminuer leurs montants de 100 000 €.

- Fonctionnement : AE = 792 200 € (-30 000 €) / CP = 852 200 € (-70 000 €)
- *Investissement : AE = CP = 200 000 € (identique au BI)*

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Poste de dépense dont la dynamique d'augmentation demeure contenue d'année en année, les exécutions des exercices antérieurs permettent de réajuster le montant à la baisse de 130 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 150 000 € (-130 000 €)

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BI 2020 et BR 2020 (en €) sur la destination 3 :

	BI 2020		BR 2020		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	249 600	294 120	181 500	218 500	-27,28 %	-25,71 %
Investissement	10 000	10 000	10 000	10 000	-	-
TOTAL	259 600	304 120	191 500	228 500	-26,23 %	-24,87 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

La dynamique des dépenses de la sous-destination étant modérée, il est proposé de réduire de 10 000 € les crédits afférents.

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 € (-10 000 €)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Au vu du faible taux exécuté des deux derniers exercices et des données disponibles pour l'année en cours, l'enveloppe de la sous destination est diminuée de 5 000 €

→ Fonctionnement : AE = CP = 2 500 € (-7 500 €)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination est principalement composée du coût lié à l'accompagnement de Grant Thornton et Mazars, qui a été ramené à 22 300 euros en AE et 60 000 euros en CP.

→ Fonctionnement : AE = 27 000 € (-19 100 €) / CP = 60 000 € (-11 180 €)

Sous-destination 3-4. Informatique

De façon générale, les crédits dévolus à l'informatique recouvrent diverses dépenses dont :

1. la maintenance des logiciels déjà utilisés par les services,
2. l'acquisition et les coûts liés à la conception de nouveaux logiciels,
3. la formation des services à ces progiciels.

Si les dépenses d'investissement restent inchangées, les dépenses de fonctionnement sont revues à la baisse, afin de répondre aux besoins au plus près.

→ Fonctionnement : $AE = 122\,000\text{ €} (-26\,500\text{ €}) / CP = 126\,000\text{ €} (-41\,940\text{ €})$

→ *Investissement* : $AE = CP = 10\,000\text{ €}$ (identique au BI)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Les niveaux de consommation des années précédentes comme ceux de cette année permettent de ramener le montant des crédits à 25 000 €

→ Fonctionnement : $AE = CP = 25\,000\text{ €} (-5\,000\text{ €})$

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR pour l'année 2020 sont de **11 777 294 €**, contre 12 132 515 € au BI, sont globalisées par nature. Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres diminuent de 457 901 € pour atteindre 10 989 614 €. Cet ajustement a été réalisé au vu d'une part de l'exécution 2019 (11 723 135 €) non connue au moment de l'élaboration du BI 2020, et d'autre part des encaissements réalisés au cours du premier semestre 2020. Le taux d'occupation des cités ainsi que l'extinction progressive de l'intermédiation expliquent ainsi ce repli.
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* augmentent de 117 380 € afin de prendre en compte à la fois le versement du CAS (65 880 €)¹ et les encaissements à percevoir par l'établissement suite aux travaux accomplis par celui-ci pour le compte de la douane. Elles atteignent ainsi 787 680 €.

En €	BI 2020	BR 2020	Différence
Recettes propres	11 447 515	10 989 614	-457 901
Autres financements de l'État	685 000	787 680	102 680
TOTAL	12 132 515	11 777 294	-355 221

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Compte tenu de l'état de consommation au 31 août 2020, il est proposé de porter les décaissements de dépôts de garantie à 85 000 €, contre 60 000 € ouverts au BI.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2019	BI 2020	BR 2020	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	153 960	155 000	150 000	-5 000	-3,23 %
Décaissements	81 960	60 000	85 000	25 000	41,67 %

→ Encaissements : 150 000 € (-5 000 €)

→ Décaissements : 85 000 € (+25 000 €)

1 Le versement du CAS 2020 comprend les produits de la cession de la cité de Neuville-en-Ferrain

ANNEXE II - DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous destination 1-2. Versements aux locataires

Sous destination 1-3. Fluides et énergies

Sous destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous destination 3-4. Informatique

Sous destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°1 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES								
	Montants Compte financier 2019		Montants BI 2020		Montants Budget rectificatif 2020		Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2020	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	110 208	110 208	175 000	175 000	136 568	136 568	-38 432	-38 432
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			-	-			-	-
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Fonctionnement	9 098 599	8 714 377	13 295 968	11 174 412	10 372 064	10 293 473	-2 923 904	-880 939
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Intervention			-	-			-	-
			-	-			-	-
			-	-			-	-
Investissement	4 637 205	2 779 105	2 842 428	2 856 000	2 570 047	2 680 076	-272 381	-175 924
			-	-				
			-	-				
			-	-				
			-	-				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	13 846 012	11 603 690	16 313 396	14 205 412	13 078 679	13 110 117	-3 234 717	-1 095 295
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		119 445		-		-		

RECETTES				
Montants Compte financier 2019	Montants BI 2020	Montants Budget rectificatif 2020	Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2020	
11 723 135	12 132 515	11 777 294	-355 221	Recettes globalisées
				Subvention pour charges de service public
886 186	685 000	787 680	102 680	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
10 836 949	11 447 515	10 989 614	-457 901	Recettes propres
-	-	-	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
11 723 135	12 132 515	11 777 294	-355 221	TOTAL DES RECETTES (C)
-	2 072 897	1 332 823		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 : dépenses par destination – BR 2020

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	136 568	136 568	6 337 400	5 704 000					6 473 968	5 840 568
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			3 853 164	4 370 973			2 560 047	2 670 076	6 413 211	7 041 049
Destination 3 : « fonctions support »			181 500	218 500			10 000	10 000	191 500	228 500
TOTAL	136 568	136 568	10 372 064	10 293 473	0	0	2 570 047	2 680 076	13 078 679	13 110 117
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BR 2020

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		787 680			10 989 614				11 777 294
TOTAL	0	787 680	0	0	10 989 614	0	0	0	11 777 294
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			1 332 823

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°1 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2019	BI 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	2 072 897	1 332 823	-740 074
dont Budget Principal				
dont Budget Annexe				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	81 960	60 000	85 000	25 000
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				0
Autres décaissements non budgétaires (e1)	918 684			0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 000 644	2 132 897	1 417 823	-715 074
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	119 702	0	0	0
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***				
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)				
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 120 346	2 132 897	1 417 823	-715 074

FINANCEMENTS				
Montants Compte financier 2019	BI 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	
119 445	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			-	dont Budget Principal
			-	dont Budget Annexe
153 960	155 000	150 000	-5 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
-			-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
846 941			-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
1 120 346	155 000	150 000	-5 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
-	1 977 897	1 267 823	-710 074	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
-				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
-				dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
1 120 346	2 132 897	1 417 823	-715 074	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
 (**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
 (***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°1 2020
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2019	Budget initial 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier 2019	Budget initial 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Personnel	110 208	175 000	136 568	-38 432	Subventions de l'Etat		0		0
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		0		0	Fiscalité affectée		0		0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	12 425 168	14 811 091	13 916 998	-894 094	Autres subventions	500 000	500 000	500 000	0
Intervention (le cas échéant)		0		0	Autres produits	12 884 088	15 124 633	13 081 940	-2 042 693
TOTAL DES CHARGES (1)	12 535 376	14 986 091	14 053 566	-932 526	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 384 088	15 624 633	13 581 940	-2 042 693
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	848 712	638 542	0	-638 542	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	471 626	471 626
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 384 088	15 624 633	14 053 566	-1 571 067	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 384 088	15 624 633	14 053 566	-1 571 067

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2019	Budget initial 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	848 712	638 542	-471 626	-1 110 167
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 304 104	3 636 679	3 623 525	-13 155
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 178 280	3 492 118	1 870 526	-1 621 592
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0		0
- produits de cession d'éléments d'actifs		0		0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		0		0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 974 536	783 103	1 281 373	498 270

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2019	Budget initial 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier 2019	Budget initial 2020	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement	0	0		0	Capacité d'autofinancement	1 974 536	783 103	1 281 373	498 270
Investissements	2 779 105	2 856 000	2 680 076	-175 924	Financement de l'actif par l'Etat	67 194	0	65 880	65 880
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		55 000		-55 000
					Autres ressources	404 198	0		0
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	81 960	60 000	85 000	25 000	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	153 960	155 000	150 000	-5 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 861 064	2 916 000	2 765 076	-150 924	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 599 888	993 103	1 497 253	504 150
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	261 177	1 922 897	1 267 823	-655 074

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif 2020	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-261 177	-1 922 897	-1 267 823	655 074
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-380 879	55 000	0	-55 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	119 702	-1 977 897	-1 267 823	710 074
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	12 890 965	8 772 993	11 623 142	2 850 149
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-798 478	-307 599	-798 479	-490 880
Niveau final de la TRESORERIE	13 689 444	9 080 592	12 421 621	3 341 029

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie prévisionnel BR 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	Réalisé										Prévisionnel		
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	13 689 443	13 522 916	14 410 869	13 751 915	14 559 828	15 058 441	14 921 333	14 774 373	15 114 598	15 519 362	15 722 272	14 619 947	175 665 296
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	208 726	1 573 046	209 736	1 544 048	854 702	935 523	696 314	896 199	899 433	1 557 085	1 378 051	1 024 431	11 777 294
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	55 307	15 830	20 761	16 462	1 662	26 376	500 000	14 556	4 288	25 556	70 203	36 680	787 680
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	153 420	1 557 216	188 976	1 527 586	853 040	909 147	196 314	881 643	895 145	1 531 529	1 307 848	987 750	10 989 614
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	11 823	7 340	13 039	4 230	6 686	12 221	12 817	14 264	20 358	20 675	8 034	18 512	150 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	11 823	7 340	13 039	4 230	6 686	12 221	12 817	14 264	20 358	20 675	8 034	18 512	150 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	220 550	1 580 386	222 775	1 548 278	861 388	947 744	709 131	910 462	919 791	1 577 759	1 386 086	1 042 943	11 927 294
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	378 495	687 634	876 647	736 042	359 514	1 081 479	847 665	561 032	492 712	1 369 461	2 485 223	3 234 213	13 110 117
Personnel	-	9 971	-	7 879	16 787	9 227	8 378	12 773	6 619	25 085	26 567	13 283	136 568
Fonctionnement	378 495	585 058	830 601	726 981	342 727	444 557	437 260	385 676	479 337	1 321 160	1 705 511	2 656 107	10 293 473
Intervention													-
Investissement		92 605	46 046	1 182	-	627 695	402 028	162 583	6 756	23 215	753 144	564 822	2 680 076
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	8 581	4 800	5 082	4 324	3 262	3 373	8 425	9 206	22 315	5 388	3 188	7 056	85 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	8 581	4 800	5 082	4 324	3 262	3 373	8 425	9 206	22 315	5 388	3 188	7 056	85 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	387 076	692 434	881 729	740 365	362 775	1 084 852	856 091	570 238	515 027	1 374 849	2 488 411	3 241 269	13 195 117
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-166 527	887 952	-658 954	807 913	498 613	-137 108	-146 960	340 225	404 764	202 910	-1 102 325	-2 198 326	-1 267 823
SOLDE CUMULE (1) + (2)	13 522 916	14 410 869	13 751 915	14 559 828	15 058 441	14 921 333	14 774 373	15 114 598	15 519 362	15 722 272	14 619 947	12 421 621	

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2020										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2020	AE consommées les années antérieures à 2020	AE reprogrammées ou reportées en 2020	AE nouvelles ouvertes en 2020	TOTAL des AE ouvertes en 2020	CP ouverts les années antérieures à 2020	CP consommés les années antérieures à 2020	CP reprogrammés ou reportés en 2020	CP nouveaux ouverts en 2020	TOTAL des CP ouverts en 2020	AE prévues en 2021	CP prévus en 2021	AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues > 2022	CP prévus > 2022
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures à 2020	Personnel																	
	Fonctionnement	1 091 943	1 101 373	930 610		161 333	161 333	469 177	330 962		590 592	590 592				170 388		
	Intervention						0											
	Investissement	2 967 680	1 348 676	949 287		85 280	85 280	716 621	716 621		389 627	389 627	1 933 113	1 405 364		456 069		
Total PI <2019		4 059 623	2 450 049	1 879 897	-	246 612	246 612	1 185 798	1 047 583	-	980 219	980 219	1 933 113	1 405 364	-	626 457	-	-
PI 2020 dont réserves	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	301 651				301 651	301 651				330 200	330 200						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	3 409 117				2 274 767	2 274 767				2 080 467	2 080 467						
Total PI 2019		3 710 768	-	-	-	2 576 418	2 576 418	-	-	-	2 410 667	2 410 667	1 134 350	909 667		418 983		
Rénovations d'appartement (PI 2020)	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	447 980				447 980	447 980				447 980	447 980	1 134 350	909 667				
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	-					-					-						
Total Rénovations d'appartement 2019		447 980	-	-	-	447 980	447 980	-	-	-	447 980	447 980						
Total opérations de PI (fonctionnement)		1 841 574	1 101 373	930 610	-	910 964	910 964	469 177	330 962	-	1 368 772	1 368 772						
Total opérations de PI (investissement)		6 376 797	1 348 676	949 287	-	2 360 047	2 360 047	716 621	716 621	-	2 470 094	2 470 094	3 067 463	2 315 031	-	875 051		
Total opérations de PI		8 218 370	2 450 049	1 879 897	-	3 271 010	3 271 010	1 185 798	1 047 583	-	3 838 866	3 838 866	3 067 463	2 315 031	-	875 051		
SI ULIS (SOPRA)	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	632 044	486 759	655 191		56 785	56 785	869 959	707 482		56 785	56 785	88 500	88 500				
	Intervention						-					-						
	Investissement	409 259	404 259	297 223		5 000	5 000	485 085	371 342		5 000	5 000						
Total SI ULIS		1 041 303	891 016	952 414	-	61 785	61 785	1 355 044	1 078 824	-	61 785	61 785			-	-	-	-
SI Y2 (CEGID)	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	323 052	230 820	272 152		21 500	21 500	276 810	254 236		21 500	21 500	29 400	29 400				
	Intervention						-					-						
	Investissement	94 133	89 133	89 133		5 000	5 000	89 133			5 000	5 000						
Total SI Y2		417 185	319 953	361 285	-	26 500	26 500	365 943	254 236	-	26 500	26 500	29 400	29 400	-	-	-	-
SI Immonet et Sirepa (GFI)	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	70 641	50 641			50 641	50 641				50 641	50 641	20 000	20 000				
	Intervention						-					-						
	Investissement						-					-						
Total SI GFI		70 641	50 641	-	-	-	50 641	-	-	-	50 641	50 641	20 000	20 000	-	-	-	-
Réservation de logements	Personnel						-					-						
	Fonctionnement	3 471 860				1 332 400	1 332 400				709 000	709 000	2 139 460	985 560		516 100		1 261 200
	Intervention						-					-						
	Investissement						-					-						
Total réservations de logements		3 471 860	-	-	-	1 332 400	1 332 400	-	-	-	709 000	709 000	2 139 460	985 560	-	516 100	-	1 261 200
	Ss total personnel	-					-					-						
	Ss total fonctionnement	6 339 170	1 869 593	1 857 953	-	2 321 649	2 372 290	1 615 946	1 292 680	-	2 206 698	2 206 698	2 277 360	1 123 460	-	686 488	-	1 261 200
	Ss total intervention	-					-					-						
	Ss total investissement	6 880 189	1 842 068	1 335 643	-	3 702 447	2 370 047	1 290 839	1 087 963	-	3 189 094	2 480 094	5 206 923	3 300 591	-	1 391 151	-	-
TOTAL		13 219 359	3 711 661	3 193 596	-	6 024 095	4 742 336	2 906 785	2 380 643	-	5 395 792	4 686 792	7 484 283	4 424 051	-	2 077 639	-	1 261 200

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.1		-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.2		-	-	-	-	-	-
Ss total financement de l'Etat		-	-	-	-	-	-
Ss total autres financements publics		-	-	-	-	-	-
Ss total autres financements		-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Contrairement aux exercices précédents, ce tableau reprend les données non plus pour les sous-destinations, mais pour des opérations en tant que telles. Ainsi, on ne retrouve plus l'opération SI EPA qui reprenait l'ensemble des dépenses d'informatiques, mais deux nouvelles opérations distinctes : SI ULIS et SI Y2.

Pour les opérations de programmation immobilière, elles sont cette année divisée en trois sous-opérations : PI antérieures à 2020, PI 2020 rénovations d'appartements afin de permettre une lecture plus claire.

Le fait que certaines AE consommées soient supérieures au nombre d'AE ouvertes (SI ULIS, dépenses de fonctionnement sur les opérations de PI antérieures à 2019) s'explique par l'utilisation d'AE non ouvertes sur d'autres opérations (e.g : des fonds prévus pour le SI Y2 ont pu être alloués à l'opération SI ULIS) ou sous-destination de la même nature, en vertu de la fongibilité des AE/CP au sein d'une même nature de dépenses.

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2020	BR 2020
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	7 899 868	8 232 077
	2 Niveau initial du fonds de roulement	10 695 890	12 890 965
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-362 599	-798 479
	4 Niveau initial de la trésorerie	11 058 489	13 689 444
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	11 058 489	13 689 444
	5 Autorisations d'engagement	16 313 396	13 078 679
	6 Résultat patrimonial	638 542	-471 626
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	783 103	1 281 373
	8 Variation du fonds de roulement	-1 922 897	-1 267 823
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	55 000	75 000
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0
	Variation des stocks	+ / -	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	95 000
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	155 000
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-60 000
	12 Solde budgétaire	-2 072 897	-1 332 823
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-95 000	-65 000
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 977 897	-1 267 823
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 977 897	-1 267 823
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	55 000	10 000
	16 Variation des restes à payer	2 107 984	-31 438
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	10 007 852	8 200 639
	18 Niveau final du fonds de roulement	8 772 993	11 623 142
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-307 599	-798 479
	20 Niveau final de la trésorerie	9 080 592	12 421 621
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	9 080 592	12 421 621

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale